

Article 21 du Règlement

[Français]

LES RELATIONS INTERNATIONALES**LA PROCHAINE VISITE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS—LE QUÉBEC**

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, grâce à l'initiative du premier ministre du Canada (M. Mulroney), la province de Québec sera l'hôte en fin de semaine, et plus précisément les 17 et 18 mars, d'un événement historique.

En effet, monsieur le Président, la rencontre au sommet entre le Président des États-Unis et le premier ministre du Canada revêt pour nous, du Québec, une importance très particulière. Il nous faut remonter aussi loin que 1944 si l'on veut retrouver dans notre histoire du Québec les traces d'une si prestigieuse rencontre. Toute la presse internationale sera sur les lieux et le Québec deviendra pour quelques jours le centre d'attraction du monde. Quelle occasion unique, monsieur le Président, pour faire découvrir à des millions de spectateurs la chaleur et la richesse culturelle des Québécois!

Monsieur le Président, je conçois bien qu'un tel événement tracasse nos amis d'en face, eux qui avaient, au fil des ans, lentement mais sûrement, réussi à détruire, par des relations tièdes voire même froides, une amitié si essentielle au bon développement économique des deux pays.

Monsieur le Président, nous sommes assurés, de ce côté-ci de la Chambre, qu'il est sain et souhaitable que deux grandes démocraties qui habitent le même continent, que deux peuples souverains aient entre eux des relations cordiales et harmonieuses. Je dis bravo au premier ministre!

* * *

[Traduction]

L'ÉDUCATION**LES CRÉDITS CONSACRÉS PAR LES PROVINCES À L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE**

M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence): Monsieur le Président, les députés libéraux conviennent que les gouvernements provinciaux ne doivent pas utiliser à d'autres fins les fonds fédéraux destinés exclusivement à l'enseignement postsecondaire. C'est d'ailleurs une des principales raisons qui a incité l'ancien gouvernement libéral à commander le rapport Johnson sur l'enseignement postsecondaire.

Depuis qu'on a commandé ce rapport, la situation a pris ce qu'on pourrait appeler une tournure plus conservatrice. Le ministre des Finances conservateur de l'Ontario a fait main basse sur l'argent des étudiants et recommandé une augmentation sensible des frais de scolarité. L'Ontario bénéficiera d'une majoration de 7.4 p. 100 des fonds fédéraux alloués à l'enseignement postsecondaire, mais la province se propose de débloquent seulement 5 p. 100 des fonds et de voler les autres 2.4 p. 100 aux institutions et universités ontariennes.

Le gouvernement fédéral conservateur a bien fait comprendre qu'il ne prise guère l'enseignement postsecondaire: réduction des subventions fédérales à la recherche scientifique, médicale et environnementale, coupes dans le programme de prêts accordés aux étudiants pour payer une part des frais de scolarité, suppression radicale du programme de centres d'excellence. C'est une forme d'élitisme contre les étudiants moins fortunés.

En imposant ses réductions, le gouvernement conservateur a sapé le fondement même du système d'enseignement postsecondaire, alors qu'on s'accorde à dire que l'éducation et la formation débouchent sur le marché du travail et le développement économique.

* * *

L'ÉNERGIE**LES NÉGOCIATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES—ON DEMANDE UN RÉGIME DE PRIX DÉTERMINÉS EN FONCTION DU MARCHÉ**

M. Ken James (Sarnia-Lambton): Monsieur le Président, je désire apporter mon soutien aux négociations qui se déroulent présentement entre la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) et les provinces productrices de pétrole, en vue de déréglementer les prix du pétrole brut et du gaz naturel. En alignant les prix intérieurs à la tête du puits sur les cours mondiaux, on donne suite à la promesse faite par notre parti de déréglementer les prix.

● (1110)

Selon le régime actuel des prix mondiaux, les prix intérieurs restent stables et ne correspondent pas au jeu des forces du marché. C'est là le problème. Le régime de prix déterminés que nous a laissé le gouvernement précédent est dépassé, trop complexe et défavorable aux investissements. En laissant les prix du pétrole et du gaz s'établir en fonction du marché, nous rendons service non seulement à ma circonscription, mais à tout le Canada, puisque cette situation favorable nous permettra d'exploiter notre potentiel économique illimité.

Dans toutes les régions du Canada, le chômage a atteint des sommets records, et cette situation préoccupe tous les députés. La région de Sarnia connaît un taux de chômage sans précédent dans toute son histoire et cette situation est très alarmante. Ces négociations ouvrent de bonnes perspectives et je suis convaincu qu'à long terme, elles contribueront à atténuer le chômage au Canada.

Je suis donc en faveur d'une déréglementation rapide des matières premières utilisées dans l'industrie pétrochimique ainsi que d'un changement de tous les autres éléments qui composent le régime actuel, lequel impose des restrictions si rigoureuses . . .

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est terminé.